



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
12 février 2024
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

Quatorzième session

Genève, 22-26 avril 2024

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapports des réunions d'experts :
 - a) Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement ;
 - b) Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement ;
 - c) Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion de l'intégration et de la coopération économiques ;
 - d) Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce.
4. Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence.
5. Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur.
6. Les incidences d'aspects clés de la transition énergétique sur le commerce et le développement :
 - a) Les minéraux critiques ;
 - b) L'utilisation de carburants durables dans le secteur du transport maritime.
7. Rapport intérimaire sur la promotion et le renforcement des synergies entre les trois piliers.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.



II. Annotations

1. La quatorzième session de la Commission du commerce et du développement se tiendra du 22 au 26 avril 2024. Selon le paragraphe 121 du Pacte de Bridgetown (TD/541/Add.2), les commissions, en tant qu'organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement, sont chargées d'examiner les rapports des réunions d'experts et d'évaluer les synergies entre les trois piliers et les travaux menés dans le cadre des sous-programmes de la CNUCED, ainsi que d'organiser des dialogues directifs sur une ou deux questions choisies.

2. Le thème de fond de la session s'intitule « Les incidences d'aspects clés de la transition énergétique sur le commerce et le développement », et les deux sous-thèmes sont les minéraux critiques et l'utilisation de carburants durables dans le secteur du transport maritime. En outre, la Commission examinera les rapports des réunions d'experts. Elle analysera aussi les activités du secrétariat qui ont contribué à promouvoir et à renforcer les synergies entre les trois piliers des travaux de la CNUCED.

Point 1

Élection du Bureau

3. L'article 18 du Règlement intérieur des grandes commissions du Conseil du commerce et du développement dispose que chaque commission élit, parmi les représentants de ses membres, un président, cinq vice-présidents et un rapporteur, en tenant compte de la nécessité d'assurer une répartition géographique équitable. L'article 19 précise que le Bureau de chaque commission se compose de sept membres, dont quatre présentés conjointement par les listes A et C, deux par la liste B et un par la liste D, conformément à l'annexe de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale, telle qu'elle a été modifiée.

4. Conformément au cycle de roulement établi, le Bureau de la Commission à sa quatorzième session sera constitué comme suit : président – liste B ; rapporteur – liste A (Asie) ; vice-présidents – trois pour les listes A et C combinées, un pour la liste B et un pour la liste D.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

5. Le Conseil du commerce et du développement a approuvé l'ordre du jour provisoire de la quatorzième session de la Commission du commerce et du développement le 11 janvier 2024, à l'issue d'une procédure d'approbation tacite. Un programme de travail sera distribué avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.I/56

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Rapports des réunions d'experts

a) Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement

6. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la quatorzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.2/59

Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement sur sa quatorzième session

b) Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement

7. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la dixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.4/30 Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement sur sa dixième session

c) Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion de l'intégration et de la coopération économiques

8. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la sixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion de l'intégration et de la coopération économiques.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.8/18 Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion de l'intégration et de la coopération économiques, sur sa sixième session

d) Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce

9. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la dixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.7/30 Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce sur sa dixième session

Point 4**Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence**

10. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la vingt et unième session du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence.

Documentation

TD/B/C.I/CLP/72 Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence sur sa vingt et unième session

Point 5

Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur

11. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la septième session du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur.

Documentation

TD/B/C.I/CPLP/37 Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur sur sa septième session

Point 6

Les incidences d'aspects clefs de la transition énergétique sur le commerce et le développement

12. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera deux aspects clefs de la transition énergétique qui ont des incidences majeures sur le commerce et le développement.

a) Les minéraux critiques

13. Les minéraux critiques sont indispensables à la production de technologies énergétiques non polluantes, comme les panneaux solaires, les éoliennes, les véhicules électriques ou les batteries, et donc essentiels à la transition énergétique. L'enjeu de cette transition est de garantir l'approvisionnement de tous les pays en minéraux critiques tout en évitant les potentiels écueils liés à leur extraction et à leur commerce. Toutefois, beaucoup de pays richement dotés en minéraux critiques ne maximisent pas les retombées des changements à l'œuvre et le risque existe que ces minéraux, bien qu'absolument nécessaires à la transition énergétique, fassent tomber les pays en développement dans un nouveau piège de la dépendance à l'égard de produits de base « verts ».

14. La Commission réfléchira aux stratégies que les États membres peuvent mettre en place pour relever les défis posés par la croissance de la demande de minéraux critiques et proposera des voies à suivre pour bâtir un avenir où ces minéraux contribuent non seulement à concrétiser les ambitions mondiales de verdissement du secteur de l'énergie, mais aussi à favoriser le développement industriel, la gestion responsable des ressources et la promotion d'une croissance économique à la fois pérenne et inclusive dans les pays en développement.

b) L'utilisation de carburants durables dans le secteur du transport maritime

15. La part du transport maritime dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre est faible, mais croissante. Maillon essentiel des chaînes d'approvisionnement mondiales, le transport maritime peut influencer considérablement sur les coûts commerciaux, et l'évolution de ces coûts peut avoir des effets particulièrement marqués sur l'activité économique des pays fortement tributaires du transport maritime, comme les petits États insulaires en développement.

16. Les acteurs du transport maritime sont de plus en plus conscients de la nécessité de trouver des moyens plus durables d'alimenter en énergie les navires, qui acheminent 80 % du commerce mondial. Diverses solutions techniques sont envisagées, dont celle des carburants durables.

17. La Commission s'intéressera au rôle que les carburants durables pourraient jouer dans la transition énergétique du secteur du transport maritime et aux implications qu'aurait, sur les plans du commerce et du développement, une transition fondée en grande partie sur ces carburants.

Documentation

TD/B/C.I/57

Les incidences d'aspects clefs de la transition énergétique sur le commerce et le développement

Point 7**Rapport intérimaire sur la promotion et le renforcement des synergies entre les trois piliers**

18. Au titre de ce point du jour, le secrétariat rendra compte des progrès accomplis en faveur de la promotion et du renforcement des synergies entre les trois piliers des travaux de la CNUCED dans les domaines d'action de la Commission.

Point 8**Questions diverses****Point 9****Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement**

19. Le rapport de la quatorzième session de la Commission du commerce et du développement sera soumis au Conseil du commerce et du développement.
